



**Assemblée des Nations Unies
pour l'environnement du
Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. générale
7 décembre 2021

Français
Original : anglais

**Première session extraordinaire : célébration
du cinquantième anniversaire de la création
du Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

Nairobi (hybride), 3 et 4 mars 2022
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 3. Vérification des pouvoirs des représentant(e)s.
 4. Déclarations des représentant(e)s.
 5. Présentation du rapport de la Directrice exécutive sur l'interface science-politiques.
 6. Présentation du rapport des parties prenantes intitulé « Le PNUE que nous voulons ».
 7. Dialogues de haut niveau :
 - a) Bilan : 50 ans d'existence du PNUE ;
 - b) Perspectives : réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour l'humanité et pour la planète.
 8. Dialogue multipartite.
 9. Adoption des textes politiques issus de la session.
 10. Adoption du rapport de la session et du résumé de la présidence.
 11. Clôture de la session.
-